

L'AGEFI

QUOTIDIEN DE L'AGENCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE À GENÈVE

USA AU MOYEN-ORIENT
La coalition
militaire

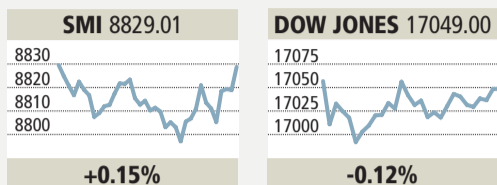
PAGE 21



ram-ai.com



JA-PP/JOURNAL — CASE POSTALE 5031 — CH-1002 LAUSANNE



BANQUE NATIONALE ET TAUX NÉGATIFS

Etrange annonce du côté de l'Allemagne

PAGE 5

DÉCALAGE CONJONCTUREL EN SUISSE

Entreprises encore optimistes

PAGE 8

BKW ET LA BAISSÉ DU PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

Diversification sur trois piliers

PAGE 7

NATIONALE SUISSE ET HELVETIA (OPA)

Mobilière dépose les armes

PAGE 5

MARCHÉ DES PRODUITS STRUCTURÉS

Décision positive de la Finma

PAGE 4

START-UP SYMETIS À ECUBLENS (MEDTECH)

Sérieux candidat à la cotation

PAGE 7

STRATÉGIE DE FERRARI AVEC MARCHIONNE

Les victoires avant la cotation

PAGE 22

LA FAMILLE RUPERT HORS RICHEMONT

Poids de Mediclinic (Hirslanden)

PAGE 5

Le succès global du nano-local



JEAN-MICHEL RAPIN. Son entreprise fromagère Le Maréchal exporte vers l'Amérique du Nord, l'Europe et la Russie. Son succès serait dû... au hasard.

C'est l'exemple d'une entreprise locale mono-produit qui parvient à l'exporter de l'autre côté de l'Atlantique. A côté des 30.000 tonnes de gruyère produites chaque année en Suisse, la fromagerie Le Maréchal reste un opérateur de taille très modeste avec 300 tonnes annuelles. L'entreprise de Granges-près-Marnand, dans la plaine de la Broye, qui existe depuis vingt ans, développe en plus son activité avec un marketing limité. Budget annuel: 350.000 francs. L'implantation en Amérique du Nord et en Russie tiendrait du hasard, selon Jean-Michel Rapin, directeur. Il explique que des grossistes étrangers ont découvert son produit dans la gamme des grands exportateurs suisses de fromage. L'entreprise familiale a également réuni le coup de force d'être présente dans l'assortiment des deux grandes enseignes du commerce de détail en Suisse, Migros et Coop, sans contrat d'exclusivité. Raison invoquée: l'ancienneté du produit, fabriqué depuis 1994. La société était parmi les premières à quitter la filière classique de la fabrication du gruyère. Prochain étape: la Suisse alémanique. La situation s'avère compliquée, due aux difficultés actuelles du marché du lait dans la région. Ce qui péjore également les exportations vers l'Allemagne, qui reste le premier marché étranger du Maréchal. **PAGE 6**

La reconnaissance tardive d'une solidarité éprouvée

FONDS DE BIENFAISANCE. On avait oublié l'existence de plus de 15 milliards de francs dans 2600 entreprises.

PIERRE BESSARD

Que la société civile soit aussi en mesure de s'organiser volontairement face aux aléas de la vie n'est plus toujours perçu clairement, tant l'Etat social devenu aujourd'hui traditionnel s'est substitué aux solidarités antérieures. Les fonds de bienfaisance des entreprises en sont un rappel saisissant: en approuvant cette semaine une initiative parlementaire visant à alléger leur réglementation, le Conseil national semble en avoir reconnu tardivement la por-

tée. Il était temps: ces fonds sont passés de 8000 à 2600 en 20 ans, la fortune globale fondant de 24 à 16 milliards en 8 ans. Pourquoi les entreprises les cultiveraient-elles si l'Etat veut s'occuper de tout? Avec l'adoption de la loi sur la prévoyance professionnelle il y a trente ans, ces institutions privées ont en plus été soumises à des règlements et charges administratives dissuasives.

«Ces fonds interviennent non seulement lors de situations individuelles, mais également en cas de difficultés économiques, pour en

atténuer les effets sur le personnel, tout en servant parfois à assainir la caisse de pension de l'entreprise», a précisé le conseiller national libéral-radical tessinois Ignazio Cassis.

On ne s'étonnera pas que l'appui aux allègements administratifs des fonds de bienfaisance ait été unanime à droite, mais que la gauche socialiste et écologiste ait fait en bloc le choix de s'abstenir. Comme si la solidarité volontaire était incompatible avec l'idéologie du tout-à-l'Etat. Et encore moins la solidarité de l'entreprise

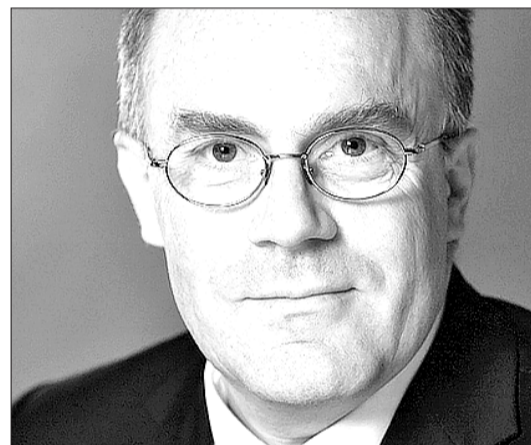
vis-à-vis de ses employés: une telle réalité contredit-elle pas tous les préjugés archaïques sur l'exploitation et la lutte des classes, qui n'ont pas encore disparu des programmes?

En s'abstenant, la gauche a cependant laissé entrevoir une incertitude face à ses propres dogmes. Dans une économie fondée sur le partenariat contractuel et la symétrie des intérêts, elle n'a pas osé s'opposer ouvertement à une solidarité vécue, ciblée et efficace, qui contraste avec sa propre politique. **SUITE PAGE 9**

ENTRETIEN AVEC JEAN-BAPTISTE ZUFFEREY

«Il s'agit bien d'une décision sérieuse»

Le directeur de l'Institut pour le droit de la construction à Fribourg commente le récent jugement controversé annulant la procédure d'appel d'offres de l'Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais. **PAGE 9**



ÉDITORIAL LEVI-SERGIO MUTEMBA

Une correction pour la crédibilité

Depuis cinq ans, le vocabulaire de la Réserve fédérale américaine (Fed) a été très clair sur son intention de rester accommodante pour une période prolongée. La face sombre de la clarté, c'est qu'elle peut ancrer de manière irréversible (ou difficilement réversible) les anticipations de marché. Les intervenants sont trop confiants. Ce qu'illustrent les records successifs atteints par les principaux marchés d'actions de trimestre en trimestre. C'est aussi ce qui augmente le risque de correction des marchés financiers dans leur ensemble. Ces derniers ayant joué pendant des années avec l'effet de levier sur les titres les plus liquides, tout en prenant des positions spéculatives sur des titres particulièrement illiquides.

Dans ces conditions, une banque centrale peut être tentée de retarder à son tour le calendrier du resserrement, renchérissant les risques de correction, de peur de susciter une panique incontrôlable. Ce genre de stratégie reviendrait pour la Fed à donner aux investisseurs le contrôle de la courbe des taux. Se laissant ainsi distancer et suscitant des anomalies de marchés difficilement réparables.

La question que se pose la Fed doit être liée à la stratégie à adopter: prendre les devants et assumer une désagréable, mais temporaire perturbation des marchés? Ou éviter à tout prix de les frustrer, obtenant par là un confort psychologique, mais de courte durée, au risque de troubles plus profonds à moyen terme?

Il semble que la volatilité immédiate soit un meilleur trade pour une banque centrale que la volatilité structurelle de long terme induite par le laxisme monétaire. Le fait que la présidente actuelle de la Fed, Janet Yellen, ait évoqué à plusieurs reprises la cherté des valorisations des actifs risqués tend à refléter sa volonté d'observer une correction (du moins ordonnée). Une brève correction apparaissant comme le prix total à payer pour la crédibilité de la Fed et la stabilité (relative) du système. Les gérants d'actifs, qu'ils soient dynamiques ou passifs, sont eux-mêmes de plus en plus nombreux à reconnaître la nécessité de voir les prix des actions refluer de quelques points de base. Ne serait-ce que pour pouvoir revenir sur le marché à bon compte, et faire ce pourquoi leurs clients les rémunèrent. ■

Le nouveau conflit franco-suisse programmé

La gestion des eaux du Rhône pose de multiples problèmes en aval de Genève. Les négociations en cours sont crispées.

NICOLETTE DE JONCAIRE

De sérieuses frictions apparaissent entre la France et la Suisse dans la gestion des eaux du Rhône. Géraldine Pflieger, directrice du projet GOUVRHON à Genève, rappelle l'interdépendance à la fois quantitative et qualitative entre les deux pays. Genève, responsable du maintien du niveau des eaux du lac, doit en cas de sécheresse garantir l'envoi d'une quantité d'eau suffisante en France, en particulier pour assurer le refroidissement de la centrale nucléaire de Bugey dans l'Ain. Les Services industriels (SIG) procèdent régulièrement au déstockage des sédiments accumulés dans le

barrage de Verbois pour optimiser la production hydroélectrique, ce qui peut impacter la biodiversité du fleuve en aval.

S'y ajoute que la France est contrainte par les normes européennes à des contrôles de l'eau qui ne s'appliquent pas en Suisse. Peu suivi par la Confédération, le dialogue est crispé par d'autres affaires.

Le temps des «guerres de l'eau» est révolu, mais l'eau, privée d'un droit international cohérent, reste un enjeu transfrontalier. Raréfaction des eaux douces, inefficacité de l'administration et de l'usage des eaux, droit des Etats et des citoyens, controverses entre gestions publique et privée, les problématiques mondiales étaient abordées par Barak Mikail, Géraldine Pflieger et Peter Brabeck lors d'une conférence organisée mercredi par la Banque Cantonale de Genève. **PAGE 8**

LINDEGGER
OPTIQUE
maîtres opticiens
Genève www.lindegger-optic.ch

